

3 novembre 2010

Prospecteurs de gaz de schiste surpris dans un parc à Lévis



Des citoyens et le conseiller Jean-Claude Bouchard ont surpris des travailleurs qui sondaient le parc de la Martinière.

(Québec) Il n'y a pas que les citoyens qui surprennent des prospecteurs d'entreprises gazières à sonder leur propriété sans avertissement. La Ville de Lévis a vu une compagnie débarquer soudainement dans son parc de la Martinière pour y faire des trous. L'histoire remonte à il y a près d'un an, mais visiblement, le conseiller du secteur et responsable de l'environnement, Jean-Claude Bouchard, ne l'a pas encore avalée.

Un beau samedi matin, vers 7h, des travailleurs arrivent au parc de la Martinière, un espace boisé de propriété municipale, situé à l'extrême est du territoire que la Ville de Lévis compte aménager au cours des prochaines années.

Ils stationnent leurs véhicules en arrière d'un garage privé, dans un espace loué à l'avance. Un gardien de sécurité a un œil sur les lieux. Lorsque des promeneurs voient les employés faire des sondages dans le sol, ils appellent le conseiller municipal Jean-Claude Bouchard, qui, vivant tout près, arrive sur les lieux en quelques minutes.

«Quand je leur ai demandé [ce qu'ils faisaient là], ils m'ont donné une carte et m'ont dit d'appeler en Alberta pour avoir de l'information, raconte M. Bouchard. Un samedi matin à 8h, pensez-vous que j'ai eu une réponse?»

Selon les informations recueillies par le conseiller, ce serait la compagnie australienne Molopo qui aurait mandaté la firme Conquest pour effectuer des relevés.

Le conseiller Bouchard n'a pas eu plus d'informations dans les semaines et les mois suivants. «Tout est très secret, constate Jean-Claude Bouchard. Ils n'ont aucune obligation de dévoiler à quiconque où ils ont trouvé des gisements.»

Larges recherches

En accumulant les indices venus des citoyens et des médias locaux, le conseiller a compris que la compagnie avait sondé une bonne partie de l'est de la ville, entre le parc industriel de Lauzon et la limite de Beaumont, en longeant la route 132, la route Lallemand, une partie du chemin Saint-Roch. «Ils ont vraiment fait une très grande recherche, donc on a l'impression qu'ils avaient de bonnes informations», dit-il.

Mais depuis, la compagnie Molopo de l'Australie a fait part de son intérêt pour un gisement de gaz de schiste dans le secteur de Pintendre uniquement.

Pour redevenir «maître chez elle», la Ville de Lévis, en association avec l'Union des municipalités du Québec, réclame que soit abolie la disposition de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui stipule qu'aucun règlement de zonage ne peut avoir pour effet d'empêcher l'exploration et la recherche de substances minérales et de réservoirs souterrains.

«C'est le noeud du problème, affirme Jean-Claude Bouchard. Nous, on veut avoir le pouvoir de dire à ces gens-là : "Si vous en trouvez sur notre territoire, vous allez nous dire comment vous allez l'exploiter et ce devra être de la façon qu'on veut."»